



**AR Prefecture**

016-200054047-20220217-2022\_02\_17\_16-DE  
Reçu le 18/02/2022  
Publié le 18/02/2022

**Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- APPROUVE ce plan de financement
- SOLLICITE une aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 18 février 2022



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

